

23/11/2023

E2023-004201



Silly
ADMINISTRATION
COMMUNALE

Silly, le 22/11/2023

Gouvernement wallon
A l'attention de Madame Céline Tellier
Ministre wallonne de l'Environnement, de la Nature,
de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal
Rue d'Harscamp 22
5000 Namur

Vos réf :
Nos réf : 113189

Votre contact :
Email :



Objet : Résultats des PFAS dans l'eau distribuée dans notre commune

Madame la Ministre Tellier,

Nous revenons au courrier que nous avons reçu de la Société wallonne des eaux afin de pouvoir accéder aux analyses de l'eau réalisées et aux résultats en matière de PFAS - interpellant à certains endroits de l'entité de Silly - qui en résulte.

En effet, nous constatons qu'une partie de l'entité de Silly est desservie par la zone de distribution n° 1098 d'Erbaut-Brugelette-Chièvres-Maffle qui semble problématique au niveau des taux de PFAS qui sont plus élevés que la moyenne.

Des Silliens nous ont par ailleurs interpellé et nous souhaitons pouvoir avoir les éléments concrets afin de pouvoir répondre à leurs inquiétudes et interrogations en la matière.

Pouvez-vous vous assurer que nous soyons associés aux démarches mises en place auprès des autres communes/villes concernées par cette zone de distribution afin de prendre les mêmes dispositions sur notre territoire ?

Nous vous remercions pour l'attention que vous porterez au présent courrier et restons à votre disposition pour en conférer.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre Tellier, l'expression de notre sincère considération.

Le Bourgmestre,
Ch. LECLERCQ